Les maires et la sécurité routière: 8 leviers pour agir.

À l'initiative de la Délégation à la sécurité routières (DSR) et de l'Association des Maires de France (AMF), cet ouvrage a été réalisé par les équipes du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

PREMIÈRE PARTIE

- Les réponses aux principales interrogations concernant la sécurité routière

DEUXIÈME PARTIE

- Les 8 leviers pour agir sur la sécurité routière
  - Levier n° 1 : Piloter la sécurité routière au sein de sa commune
  - Levier n° 2 : Intégrer la sécurité routière dans le développement et l'aménagement du territoire
  - Levier n° 3 : S'appuyer sur sa connaissance du territoire pour agir sur la sécurité routière
  - Levier n° 4 : Élargir le champ d'action « sécurité routière » au-delà des limites communales
  - Levier n° 5 : Établir un protocole « sécurité routière » au sein de l'administration locale
  - Levier n° 6 : Mobiliser les citoyens sur la sécurité routière
  - Levier n° 7 : Intégrer la sécurité routière dans les événements festifs et les lieux de loisirs
  - Levier n° 8 : Se coordonner avec les forces de police ou de gendarmerie

TROISIÈME PARTIE

- Quelques repères pour aider les élus
  - Rôle et responsabilité du maire
  - Une organisation structurée des ressources en appui aux maires

QUATRIÈME PARTIE

- Annexes
  - Autres acteurs et partenaires « Sécurité routière »
  - Modèle de charte « Prévention alcool » : la Charte Label Fête
  - Modèles de convention de coordination
  - Ressources bibliographiques

Thème:
Sécurité routière [1]
Date du document:

Jeudi Janvier 4 2018
Visibilité du contenu de groupe:
Public - accessible to all site users
Résumé:
En tenant compte du risque dans les aménagements de voirie, en menant directement des opérations de sensibilisation et de prévention, en s'appuyant sur d'autres acteurs comme les services de l'État, le Département, les milieux associatifs ou les habitants eux-mêmes, les élus locaux sont des acteurs à part entière de la sécurité routière sur leur territoire. Ce guide, simple et didactique, se veut être l'outil de référence des élus pour participer ensemble à la mise en œuvre de cette politique publique. Actualisation de la première publication d'août 2006, il présente notamment des leviers d'action concrets à la disposition des maires.
Mots-clés:
commune; maire; prévention; sécurité routière; insécurité routière [2]
Auteur(s):
CEREMA

Fichier(s) :

- maires_et_securite_routiere.pdf [3]

Retour à la base documentaire [4]